

PROGRAMME DE FORMATION

Habilitation électrique – Initiale

Opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (BT / HTA)

Durée : 3 jours + 0,5 jour de Travaux Pratiques - 28 h

Formacode : 24049

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en Basse et Haute Tension (HTA) dans le respect des textes réglementaires et des prescriptions de la norme NF C18-510-

Profil du formateur

- Formateur spécialisé en prévention du risque électrique, expérimenté en environnement BT/HTA et intégré au dispositif qualité ADELSTAR.

Public concerné

- Personnel électricien NON titulaire d'une habilitation électrique BT/HTA et réalisant des travaux, interventions, essais, mesurages ou vérifications sur installations électriques.

Documents délivrés à l'issue de l'évaluation

- Avis après formation et proposition de symboles permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation (validité recommandée : 3 ans selon NF C 18-510).

Prérequis

- Différencier les grandeurs électriques, tel que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonction : séparation, protection, commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Le délai moyen pour débiter la formation est de 30 jours ouvrés après le premier contact (hors délai de rétractation). Contactez-nous pour plus d'informations.

Modalités d'évaluation des acquis

- Évaluation théorique par questionnaire à choix unique.
- Évaluation pratique par mise en situation sur installation pédagogique ou site client.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens pédagogiques : alternance de parties théoriques actives en salle intégrant des exposés, des jeux pédagogiques, des études de cas, des phases de coaching et de mises en situation pratique en salle sur maquette pédagogique- Moyens techniques : ressources multimédias, ordinateur-tablette, kit Équipements de Protection Individuelle et Collective (EPC/EPI) : outils (gants isolants, Vérificateur d'Absence de Tension (VAT), cadenas, balisage, etc.), matériel de démonstration (disjoncteur, fusibles, etc.), maquettes pédagogiques (Tableau Général Basse Tension (TGBT), moteur, platine électrique), tableau blanc, livret d'exercices

Programme – Partie théorique (3,5 jours)

- Les 12 points essentiels pour la maîtrise du risque électrique- Notions sur les grandeurs de base (grandeurs physiques en électricité (tension, intensité, résistance, puissance, alternative, continue), réseaux électriques basse tension (monophasé, triphasé, conducteur de protection), de la production à l'utilisation (centrale, photovoltaïque, éolienne, groupe électrogène, transport haute tension, poste de transformation,...))
- Dangers de l'électricité, risques électriques (analyse des risques et des accidents), les mécanismes d'électrisation (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions et d'intensité dangereuses), le court-circuit, les seuils de tensions et d'intensités dangereux, les causes d'accidents, (facteurs humains et matériels)
- Appareillages électriques (Disjoncteur - Sectionneur - Interrupteur - Différentiel - Fusible)
- Les symboles d'habilitation électrique (les différents niveaux d'habilitation, les différents types d'opérations, la chaîne d'encadrement)
- Moyens de Protection Collective et Individuelle (la gradation des moyens de protection, la consignation électrique, le balisage de la zone de travail, les nappes isolantes, les gants isolants : latex ou composite, l'écran facial, le tapis isolant)
- La consignation (les différentes étapes de consignation, la consignation en une étape, la consignation en 2 étapes, les équipements nécessaires, les bonnes pratiques)
- Documents applicables (Titre d'habilitation - Attestation de consignation - Autorisation de travail - Avis de fin de travail)
- Déclaration de projet de travaux)- Réglementation en vigueur (le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents, la norme NF C18-510)
- Opérations sur les installations Haute Tension (HTA) (matériel et équipements de sécurité - Appareillages HTA)
- Asservissements - Fiches de manoeuvre - étapes de consignation)

Programme – Partie pratique (0,5 jour)

Durant les Travaux Pratiques (dans l'établissement du stagiaire, ou en cas d'impossibilité sur site ADELSTAR), les stagiaires seront évalués sur les savoirs et savoir-faire suivants :

- Identification des ouvrages BT/HTA ou des installations BT/HTA et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité
- Identification, vérification et utilisation des Moyens de Protection Collective et Individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, etc.)
- Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, etc.)
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, etc.)
- Échanges avec les différents acteurs- Réalisation d'une consignation BT/HTA en 1 et 2 étapes
- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, etc.)
- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention- Réalisation de travaux hors tension BT/HTA avec ou sans présence de pièces nues sous tension
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité, la zone de travail- Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension

Nota :

- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)
- Les habilitations BE essai et/ou HE essai nécessitent la réalisation d'une séance de travaux pratiques sur les installations du client

Effectif recommandé

- 12 stagiaires maximum pour la partie théorique.
- 4 stagiaires maximum pour la partie pratique.

Les engagements ADELSTAR

Approche pédagogique centrée sur l'analyse des risques et la préparation des interventions.

V2.01.02.2026

ADELSTAR
Organisme de formation
232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la Tour
RCS Agen 984 173 104 | contact@adelstar.fr | 06.30.88.39.54

Mises en situation réalistes favorisant l'autonomie et la maîtrise opérationnelle.

Accompagnement de l'employeur dans la délivrance des titres d'habilitation.

INDICATEURS

Données du 01.01.2025 au 31.12.2025 sur l'ensemble des formation habilitation électriques

Nombre de stagiaires	Objectifs	Contenu	Pédagogie	Assiduité (%)
54	98.85	97.75	95.40	100

V2.01.02.2026

ADELSTAR
Organisme de formation
232 rue de la Tuilerie 47340 Hauteffage la Tour
RCS Agen 984 173 104 | contact@adelstar.fr | 06.30.88.39.54